

## Extrait du livre des délibérations du conseil de ville

Session Ordinaire du 6 février 2023

### EXTRAIT : Gestion contractuelle

**ATTENDU QUE** l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes (L.C.V.)* stipule qu'une municipalité doit déposer un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle;

**ATTENDU QUE** ce rapport doit être déposé au conseil, au moins une fois par année;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Brigitte Morin et unanimement résolu que la ville Dégelis a procédé à l'application de son règlement de gestion contractuelle et qu'aucune problématique ou situation particulière n'a été observée au cours de l'année 2022, et que la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et totalisant au moins 25 000 \$ se lit comme suit :

- Aquatech	143 010.21 \$
- Atelier 5	68 316.67 \$
- P. Beaulieu électrique	38 177.86 \$
- Brandt	437 534.15 \$
- Constrcution KEDO inc.	39 896.32 \$
- CDERVD	58 504.66 \$
- Desjardins sécurité financière	124 142.18 \$
- Entreprise Michel Guévin inc.	39 091.50 \$
- Festival Le Tremplin	25 700.00 \$
- FQM assurances	113 631.09 \$
- DFL Environnement inc.	30 071.05 \$
- Harnois Énergies inc.	208 409.98 \$
- Hydro-Québec	160 540.85 \$
- Kémira Water Solutions Canada	32 962.97 \$
- Larochelle Équipement inc.	40 212.73 \$
- Les Aménagements Lamontagne inc.	31 275.50 \$
- Mécanique J. Clair inc.	368 782.31 \$
- Marcel Charest et Fils inc.	219 241.30 \$
- Ministre des Finances (S.Q.)	187 794.00 \$
- Grossiste MR Boucher inc.	26 984.16 \$
- MRC de Témiscouata	116 993.04 \$
- OMH de la région de Dégelis	67 128.20 \$
- Olivier auto crédit Edmundston	45 518.60 \$
- Pavage Cabano (2022)	115 751.08 \$
- Groupe Premium Industriel	76 485.68 \$
- RIDT	366 192.48 \$
- Sentier de l'Est inc.	58 294.09 \$
- Servitech inc.	59 326.99 \$
- SSQ Groupe Financier	122 335.01 \$
- Stantec	77 608.13 \$
- Techsport inc.	39 145.21 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Résolution n° 230206-7720

GREFFE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 9<sup>e</sup> jour de février 2023  
  
 Greffier(ère)